

CONSEIL D'ECOLE R.P.I. HAEGOTHAL

Mardi 4 NOVEMBRE 2025

Elus

- Marie-Pierre OBERLE, Maire de Haegen,
- Rémy SUSS, 1^{er} adjoint de Haegen, vice-président du SIVU
- Jean-Claude DISTEL, Maire de Thal-Marmoutier, président du SIVU
- Jean-Luc SIMON, Maire de Gottenhouse
- Christophe STRUB, 2^{ème} vice-président du SIVU

Equipe pédagogique : enseignantes, ATSEM

- Laurence MASCHINO - Directrice RPI et enseignante CE1/CE2
- Stéphanie HEID - enseignante GS
- Anaïs KEITH-LOUIS - enseignante PS/MS
- Sylvie EYERMANN - enseignante CP
- Claire CHARTOIRE - enseignante CE1/CE2 (lundi/vendredi)
- Camille LOGEL - enseignante CE1/CE2
- Emilie BENIGNA - enseignante CE1/CE2
- Caroline WITTMANN - enseignante CM1/CM2
- Laurine DURRENBERGER - enseignante CM1/CM2 (vendredi), excusée
- ATSEM : Isabelle CHRIST,
- Évelyne ANTONI, excusée
- AESH : Fanny AUBRY, excusée

Représentants des parents d'élèves

- Stéphanie ANDRE
- Frédéric ALLIENNE
- Noëlle OBERLE
- Lauriane PEIGNE
- Hélène YAPO

1. Résultats des élections des représentants des parents et installation du conseil d'école. Présentation des participants

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 par correspondance uniquement. Au total, il y a eu **133 votants** sur **169 inscrits**, avec 4 bulletins blancs ou nuls soit 78,70% de participation sur le RPI.

Ont été élus 5 titulaires :

Stéphanie ANDRE
Frédéric ALLIENNE
Noëlle OBERLE
Lauriane PEIGNE
Hélène YAPO

Installation du conseil d'école et tour de table

2. Approbation du compte-rendu du dernier CE

Vote contre : 0

Abstention : 2

Remarque : /

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Rentrée scolaire

- Effectifs :

Classes	1 ^{er} Niveau	2 ^e niveau	Total
Classe de M ^{me} KEITH-LOUIS	PS : 10	MS : 8	18
Classe de M ^{me} HEID		GS	19
Classe de M ^{me} EYERMANN	CP		13
Classe de M ^{mes} Maschino/Chartoire/Logel	CE1 : 10	CE2 : 10	20
Classe de M ^{me} BENIGNA	CE1 : 12	CE2 : 6	18
Classe de M ^{mes} Wittmann/Durrenberger	CM1 : 15	CM2 : 10	25

Total de 113 élèves.

L'effectif est passé de 142 élèves en 2023 à 133 en 2024 et cette année en 2025 à 113 élèves.

Il faut noter que cette baisse est nationale .

4. Approbation du règlement intérieur :

Du fait du regroupement de toutes les classes sur un seul site, le règlement intérieur a été mis à jour et présenté au conseil d'école pour approbation.

Le règlement est approuvé et signé par l'ensemble du conseil.(voir le règlement envoyé par toute mon année)

5. La nouvelle école : état des lieux :

Les travaux se terminent progressivement.

La mise en peinture de la classe de M^{mes} Chartoire, Logel, Maschino a été réalisée durant les vacances.

L'installation du système de téléphonie est en cours de finalisation.

L'aménagement des cours est en bonne voie, les plantations sont attendues.

Des armoires de rangement du couvent seront installées dans la salle de stockage.

Parole au président du SIVU : M. Distel nous présente la balance dépenses-recettes pour le projet de construction de la nouvelle école. Beaucoup de subventions restent à percevoir. Le bilan montre que les dépenses sont au-dessus de ce qui était prévu, des arbitrages ont dû être faits car les prix ont beaucoup augmenté. Le SIVU est heureux de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau qui n'était pas prévue et qui représente 60% des dépenses pour les aménagements paysagers.

M^{me} Oberlé, maire de Haegen, annonce qu'un bilan financier sera fait à la population une fois l'ensemble des travaux terminés. Elle se dit fière de ce qui a été réalisé, sans l'aide et le soutien de la communauté de communes.

6. Budget du SIVU :

Le bilan sera réalisé ultérieurement car M Distel a du s'absenter.

7. Sécurité à l'école :

Le sigle PPMS signifie Plan Particulier de Mise en Sûreté. Il désigne un document établissant les règles de protection des personnes se trouvant à l'intérieur d'un établissement scolaire en cas de sinistre. Il est remis à jour chaque année scolaire, il doit faire l'objet d'exercices et être présenté en conseil d'école.

Il existe le PPMS Risques majeurs et le PPMS Attentat-intrusion. Des nouvelles dispositions unifiant les deux documents (PPMS Risques majeurs et PPMS attentat-intrusion) seront mises en œuvre progressivement avant la rentrée de septembre 2028.

Nous attendons la venue de M. Carmaux, assistant de prévention, pour réaliser notre PPMS unifié.

L'objectif d'un PPMS est d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un incident (risque majeur ou intrusion-attentat).

L'application du PPMS lors d'une situation de crise doit permettre d'assurer la sauvegarde des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement (élèves, personnels, autres) en attendant l'arrivée de secours extérieurs.

Dans le cas d'un risque majeur (ex : tempête, inondation, nuage toxique ou radioactif), les élèves peuvent être amenés à être évacués ou confinés.

Il s'agit pour les enseignants de réfléchir à toutes les situations envisageables et d'essayer de trouver la meilleure solution. Notamment dans la nouvelle école, il faut donc tout revoir, trouver les lieux les mieux adaptés en fonction des risques.

Par ailleurs, nous sommes aujourd'hui encore en Vigipirate urgence attentat. Cela se traduit toujours encore par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires. Il convient d'être notamment attentif à ce que :

➤ L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires soit assuré par un adulte (présence au portail), fermeture à clé du portail/des portes.

➤ Signaler tout comportement suspect.

➤ L'identité des personnes étrangères à l'établissement soit systématiquement vérifiée. En cas de doute, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement.

Une attention toute particulière doit aussi être portée aux abords des écoles et donc les voitures ne doivent pas s'y garer.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé avant les vacances de la Toussaint ainsi qu'un exercice attentat intrusion cette semaine.

Au courant de l'année, chaque école doit réaliser 4 exercices minimum :

- 2 exercices d'évacuation incendie
- 2 exercices liés au PPMS :
 - un exercice « attentat-intrusion »
 - un exercice de confinement (type tempête).

Il est indispensable de revoir les malles PPMS chaque début d'année. Pour l'instant elles sont incomplètes dans toutes les classes. M. le maire de Thal-Marmoutier missionne les enseignantes pour l'achat de malles qui seront payées par le SIVU. Les trousses de secours ont été vérifiées également et sont complètes quant à elles.

7. Vie scolaire :

- Activités dans les classes :

- Toutes les classes se rendent depuis début octobre à la **bibliothèque**. Cette activité aura lieu **une fois par mois jusqu'au mois de juin**. Les enseignantes sont très reconnaissantes aux « dames de la bibliothèque » pour leur disponibilité et les nombreux livres mis à disposition.

- **Participation à la « Journée Nationale du Sport Scolaire » l'après-midi du vendredi 3 octobre** par des ateliers sportifs dans la salle et aux abords de la salle polyvalente. Les ateliers proposaient des jeux pouvant être réinvestis dans la cour lors des récréations.
- En maternelle, les élèves ont fait leur traditionnelle **sortie « châtaignes » dans la forêt de Haegen**.

- Pour la **semaine du goût**, les classes de l'élémentaire sont allées faire une **marche gourmande pour découvrir les vergers** et donc les pommiers qui ont servi à faire le jus de pomme. Il y a également eu une **visite chez « Lucien » l'apiculteur** qui leur a expliqué le fonctionnement d'une ruche et la production de miel. Il leur a également offert différents miels à goûter. Merci à lui.

Avant les vacances, toute l'école a profité de **deux petits-déjeuners, un salé le jeudi et un sucré le vendredi**. Il s'agit de parler de la pyramide alimentaire et de mettre en place un petit déjeuner idéal. Il y aura donc un 3^{ème} petit-déjeuner en cours d'année !

- Toute l'école est inscrite au **projet « Ecole et cinéma »** (Projet d'école).
Nous allons devoir réserver les projections prochainement.

Maternelle	CP/CE1/CE2 parcours bol d'air	CM1/CM2
La baleine et l'escargote La naissance des Oasis Un peu d'imagination	A vol d'oiseaux Le petit fugitif Sirocco et le royaume des courants d'air	Princes et princesses Chantons sous la pluie Sirocco et le royaume des courants d'air

Toute l'école a déjà effectué un exercice de sécurité : évacuation incendie. Nous avons pu tester les alarmes, les points de rencontre. Nous avons également pu constater, à l'élémentaire, que les enfants n'entendaient pas l'alarme. Une mise en place de haut-parleurs dans chaque classe a été effectuée.

En décembre, chaque classe, pour égrener les 16 derniers jours de classe en attendant les vacances de fin d'année, **les élèves devront relever 16 défis** (charades, énigmes, virelangues, fabriques à phrases et bien d'autres propositions). L'objectif pour les élèves sera de mobiliser et de réinvestir des compétences, peut-être travaillées au cours de ce premier trimestre.

L'école participera également à une **formation « Prendre le bus en toute sécurité »**.

Liaison maternelle - CM1/CM2

Les CM1/CM2 sont inscrits au **concours « Les petits champions de la lecture »**. Pour se préparer à la lecture à voix haute devant un public, les élèves de la classe iront lire par groupe des albums aux maternelles.

Le 10 novembre, toute l'après-midi, les CM1/CM2 auront une **animation « Eurovoyageur »**. L'animateur présentera tout d'abord l'Union européenne, sa construction, sa géographie, son histoire et ses symboles. Puis il y aura des activités en groupe.

Le 2 décembre, en partenariat avec la SNCF, les CM profiteront aussi d'une **intervention « Voyageur et citoyen »**.

Le **projet « Nettoyons la nature »** n'est pas abandonné mais il doit être remanié étant donné que toutes les classes sont à présent regroupées dans le même village. Une idée a été évoquée : échelonner les nettoyages sur l'année (ex : à chaque période, une nouvelle classe pourrait faire un tour dans le village pour pratiquer un nettoyage).

- **Projet d'école :**

Dans notre projet d'école, il est question du bien vivre ensemble et du comportement.

Nous allons donc mettre en place un règlement commun et des actions communes, dans les classes et dans la cour, maintenant que nous sommes regroupés sur le même site.

- **Evaluation de début d'année des élèves :**

Voilà la deuxième année que tous les élèves de l'élémentaire sont évalués en début d'année. Il s'agit d'évaluations nationales qui fournissent aux enseignants des repères sur les acquis de leurs élèves. Seuls les CP auront encore des évaluations en Janvier.

- **Comment se dérouleront les séances EVARS ?** (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ».

L'éducation à la sexualité se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée, à travers une approche globale, positive et bienveillante. A l'école primaire, elle prend la forme **d'une éducation à la vie affective et relationnelle**.

Le programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

L'infirmière scolaire effectuera des séances auprès des CM2 uniquement.

L'année dernière le programme était :

Première séance : notion de consentement et d'intimité, puberté masculine et féminine ;

Deuxième séance : reproduction ;

Troisième séance : développement du fœtus.

Il s'agira sans doute de la même chose cette année encore.

- **Plan pHARe :**

Le programme Phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de piliers :

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement ;
- Former une communauté protectrice autour des élèves ;
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement ;
- Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme ;
- Participer aux temps forts du programme ;
- Notre école a reçu la labellisation pHARe de niveau 1 pour sa participation au programme de lutte contre le harcèlement.



Cette année pour poursuivre notre labellisation nous allons :

- Prodiger 10h d'apprentissage à tous les élèves
- Participer au **Safer Internet Day**. Le Safer Internet Day est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative. La 23e édition se déroulera le mardi 10 février 2026 et tout au long des mois de février et mars.
- Participer à la journée de lutte contre le harcèlement

La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint. Instaurée en 2015, cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'organiser diverses manifestations au sein des écoles et des collèges et des lycées. Il y aura visionnage d'un film ou lecture d'un livre, débat. La journée aura donc lieu **jeudi 6 novembre**.

Tous les élèves des écoles à compter du CE2 se verront proposer une grille d'auto-évaluation visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Deux heures de temps scolaire seront banalisées à cette fin.

L'école informe aussi les élèves et les familles du numéro national de lutte contre le harcèlement **3018** et académique **0808 800 184** ainsi que de l'adresse de messagerie nonauharcèlement@ac-strasbourg.fr et des contacts à leur disposition pour signaler une situation de harcèlement.

- **Modalités de communication :**

Nous avons opté pour le site « **Toute Mon année** ».

C'est une plate-forme gratuite pour les enseignants comme pour les parents.

Elle respecte la sécurité des données des élèves et des parents, conformément au RGPD.

Il est conseillé aux parents de l'utiliser pour communiquer avec les enseignantes : signaler les absences, poser une question, demander un rendez-vous.

Il s'agit cependant d'un outil de travail et donc les enseignantes pourront ne pas répondre pendant les vacances ou les jours de pause.

- **Piscine :**

Les CP/CE1/CE2 se rendront à nouveau à la piscine après les vacances de Noël jusqu'aux vacances d'hiver les mardis et vendredis matin de 9h30 à 10h10 (du 5/01 au 13/02).

Comme d'habitude la présence d'accompagnateurs est obligatoire.

Le passage d'agrément se fera mercredi 10 décembre 2025 à 17h.00 (présence sur place 15 minutes avant) à l'Océanide. Merci de vous signaler au préalable aux enseignantes. Les agréments SAV 2021 ne sont plus valables.

- **Participation au 11 novembre :**

Les enfants apprennent une chanson pour l'occasion et ceux qui le désirent sont invités à venir chanter lors des Commémorations dans leur village de résidence. Une enseignante sera présente dans chaque village.

Horaires des cérémonies :

Le 9/11 à 11h30 devant le monument aux morts à Thal-Marmoutier.

Le 11/11 à 11h devant le monument à Haegen et Gottenhouse

- **Inauguration de l'école :**

Normalement tout le monde a eu l'invitation pour le 6 décembre.

Merci aux représentants de la transmettre à tous les parents d'élève et de faire circuler l'information.

Le programme :

- 1) Accueil des personnalités et des invités
- 2) Coupure du ruban inaugural
- 3) Chant d'entrée des enfants
- 4) Discours
- 5) Chants de Noël des enfants
- 6) Visite de la nouvelle école élémentaire et partage du verre de l'amitié
- 7) Passage du Saint Nicolas et distribution de " Manele " offerts par la commune, jus de pomme et vin chaud, offerts par les parents d'élèves

- **Fête de Noël :**

Un spectacle pour la période de Noël sera présenté aux enfants le jeudi 11 novembre. Les enseignantes espèrent qu'il pourra être suivi d'un goûter organisé par les parents d'élèves.

La salle de la chapelle est évoquée comme lieu pouvant accueillir cette représentation.

8. Bilan financier de la coop scolaire :

La parole est laissée à M^{me} Keith-Louis, mandataire COOP scolaire.

L'année s'est terminée avec un excédent de 824,23 euros par rapport à l'année précédente. Les dépenses ont été minimales grâce au soutien de l'association des « P'tits bretzels », grand merci à elle.

La nouvelle année a démarré avec la somme de 9206,43 euros. Des achats de matériaux durables ont été effectués pour les jeux dans la cour : véhicules, harnais, fleurs en bois décoratives, frisbee...

Le CE se clôture à 19h17.

Pour les enseignantes

M^{me} Wittmann
Mme Maschino

Pour les parents

Lauriane Peigné
Noëlle Oberlé